



Dossier de presse
ORELI : Bilan et perspectives
AFA - 14 mars 2018



Contact presse :

Aliona NICOLAI – [06.26.47.28.28](tel:06.26.47.28.28) / aliona.nicolai@ct-corse.fr

ORELI : Outils pour la Rénovation Energétique du Logement Individuel

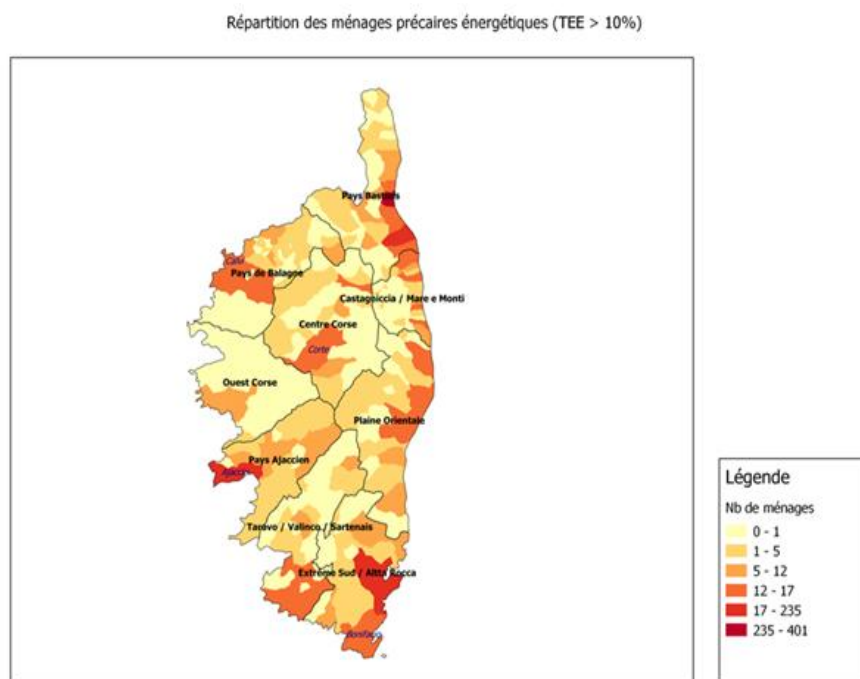
Adopté à l'unanimité le 3 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse, **ORELI** est un ensemble d'Outils pour la Rénovation Energétique du Logement Individuel.

Ce dispositif innovant s'inscrit dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, conduite par l'Agence d'Aménagement durable d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse.

L'enjeu est de définir la méthode la plus pertinente pour mener à bien les projets de rénovation énergétique des maisons individuelles et d'en optimiser la mise en œuvre à grande échelle.

ORELI c'est quoi ?

- La réalisation et la prise en charge financière des études ;
- L'accompagnement des ménages tout au long des travaux ;
- Une aide financière jusqu'à 15 000 euros par projet et cumulable avec toutes les aides existantes (ANAH, OPAH, AGIR +, Cite etc....)
- **Un outil de lutte contre la précarité énergétique** : La Corse compte en effet un peu plus de 20 000 ménages en situation de précarité énergétique, soit plus de 15% de la population.



L'essentiel des précaires énergétiques vivent dans des **logements anciens** (construits il y a plus de 20 ans).

L'ancienneté de ces logements induit de **très mauvaises performances énergétiques**. Un quart des ménages précaires énergétiques ont un logement de classe énergétique F ou G,

c'est le double de la moyenne Corse. La **maison individuelle** occupe une place légèrement plus importante que les appartements, c'est le type de logement de 55% des ménages en situation de précarité énergétique. En 2013, **10 000 ménages en Corse se sont privés de chauffage afin d'éviter des factures trop élevées.**

➤ **Un plan de relance pour les entreprises et les artisans du BTP**

La création de la plateforme ORELI permet la mise en consultation des Cahiers de charges des travaux à effectuer sur différents chantiers. Les entreprises RGE ont la possibilité de soumissionner directement à ces offres via la plateforme.

➤ **Un plan de formation dans les métiers du bâtiment et énergies renouvelables**

La mise en place de formations par la CRMA et la CAPEB doivent permettre de mieux intégrer les énergies renouvelables dans les métiers du bâtiment. Plusieurs rencontres avec les artisans ont été organisées pour mieux sensibiliser les entrepreneurs, notamment du rural, à se mobiliser pour obtenir cette labélisation RGE ...

Un premier bilan d'étape qui confirme l'intérêt de ce dispositif innovant

Le lancement du dispositif ORELI a eu lieu en avril 2016, depuis :

- 200 candidatures ont été réceptionnées
- 16 jurys se sont réunis
- 111 ménages ont été retenus dont 34 ménages éligibles à l'ANAH (ménages modestes et très modestes)
- 69 dossiers en cours d'instruction
- 90 études lancées
- 3 chantiers terminés
- 14 chantiers en cours

Le recrutement des ménages a été essentiellement fait par **les Conseillers ORELI** qui sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ces conseillers accompagnent les ménages du début jusqu'à la fin des travaux.

Un premier bilan d'étape qui conduit aussi à des pistes de réflexion pour adapter encore mieux les dispositifs à la situation de la Corse.

Sur les modalités de cofinancement des projets

Malgré l'appui des subventions existantes, les ménages ne disposent pas toujours des ressources suffisantes pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique performants.

Les améliorations souhaitées visent à :

- Réduire le reste à charge des ménages
- Etendre la disponibilité des subventions sur plusieurs années pour permettre la réalisation des travaux en plusieurs étapes,
- Cumuler de manière simultanée toutes les aides existantes par une mobilisation de tous les partenaires pour que la complexité ne pèse pas sur les ménages.

Sur les modalités de sensibilisation

La massification ambitionnée de la rénovation énergétique des logements, notamment des ménages en précarité énergétique, nécessite de renforcer les actions de sensibilisation au plus près du terrain. Cela passe par :

- Conforter la place des conseillers ORELI qui jouent un rôle déterminant par la mise en réseaux de tous les partenaires et permettent notamment de mettre en synergie l'ensemble des actions partenariales ;
- Vulgariser les exemples de réalisations concrètes dans les logements et les gains retirés par les bénéficiaires ;
- Mettre en avant les entreprises qui se sont engagées résolument dans l'adaptation de leurs compétences à ces nouveaux enjeux économiques, technologiques et environnementaux.

Quelques exemples de réalisation sur le territoire de la CAPA

Deux chantiers sont aujourd'hui terminés sur la commune d'AFA.

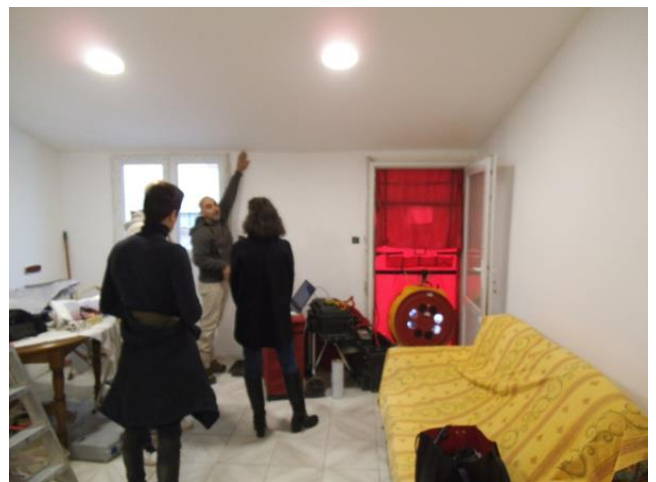
1. Logement éligible à l'ANAH/OPAH :

Propriétaire occupant (retraité)
Maison individuelle de 98 m² habitables
Logement construit en 1948

Etiquette énergie (situation actuelle):		
Bâtiment économe		
<50 A		
51 à 90 B	--- Objectif Oreli	
91 à 150 C		
151 à 230 D		
231 à 330 E	Etiquette énergie de l'initial : F	
331 à 450 F	405 kWhep/m ² .an	⊗
451 à 590 G		
591 à 750 H		
> 750		
Bâtiment énergivore		

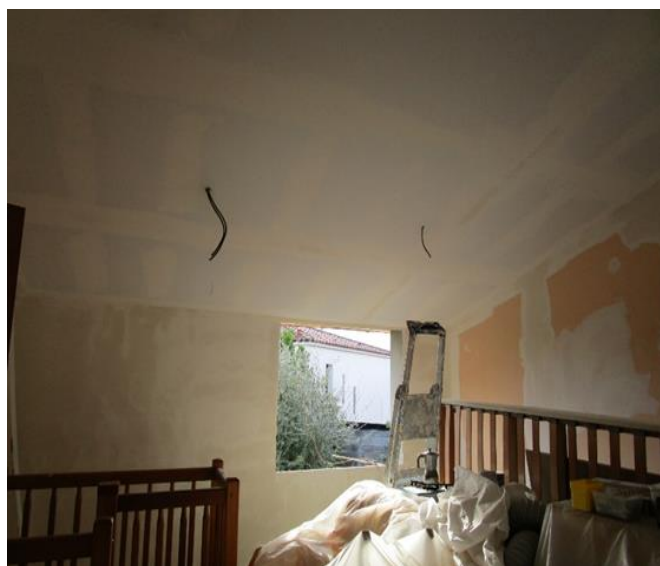


Isolation de la maison:		
Murs:	Très faible	⊗ ⊗
Planchers bas:	Inexistante	⊗ ⊗
Toitures:	Inexistante	⊗ ⊗
Menuiseries:	Simple vitrage	⊗ ⊗
Performances des systèmes:		
Electrique:	A reprendre	⊗ ⊗
Chauffage:	A reprendre	⊗ ⊗
ECS:	A remplacer	⊗ ⊗
Ventilation:	A reprendre	⊗
Coûts énergétiques :		2 300 € TTC/an
Coûts théoriques basés sur les résultats réglementaires		



Choix des travaux liés à la rénovation énergétique à effectuer :

- ✓ Gros œuvre, charpente
- ✓ Menuiseries extérieures/Fermetures
- ✓ Isolation thermique intérieure
- ✓ Toiture/Plancher hauts
- ✓ Chauffage
- ✓ ECS
- ✓ VMC
- ✓ Electricité



Travaux "hors énergie" prévus par ménage :

- ✓ Travaux d'autonomie
- ✓ Travaux d'électricité (hors ORELI) etc...



Coût total du projet : 75 033 €

Financements	Montant	Taux
ORELI	15 000€	20 %
Collectivité de Corse (OPAH)	10 500 €	14 %
CAPA (OPAH)	10 000€	13,32 %
ANAH	27 000€	36,00%
AGIR +(Collectivité de Corse et EDF)	5 625 €	7,5 %
CITE	2 400€	3,19%
Total des aides	70 525 €	94 %
Reste à charge du propriétaire	4 508 €	6 %

2. Logement hors ANAH

Propriétaire occupant : 2

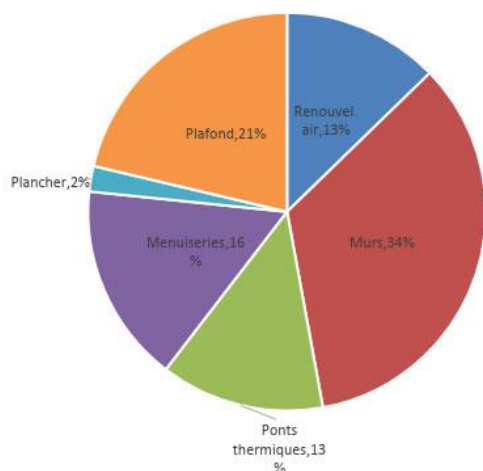
Maison individuelle de plein pied de 105 m²

Logement construit en 1973

<i>Identité</i>	
Personne au foyer:	2
Statut d'occupation:	Propriétaire occupant
Localisation:	Afa
<i>Logement</i>	
Type:	Maison individuelle de plein pied
Date de construction:	1973
Surface m ² :	105



Répartition des déperditions actuelles



Etiquette énergie (situation actuelle):		
Bâtiment économe		
<50 A		
51 à 90 B	→	Etiquette énergie de l'obj. BBC : B
91 à 150 C	→	64 kWhep/m ² .an ☺
151 à 230 D	→	304 kWhep/m ² .an ☹
231 à 330 E	→	Etiquette énergie de l'initial : E
331 à 450 F	→	
451 à 590 G	→	
591 à 750 H	→	
> 750 I	→	
Bâtiment énergivore		

Isolation de la maison:		
Murs:	Inexistante	⊗
Planchers bas:	Inexistante	⊗
Toitures:	Inexistante	⊗
Menuiseries:	Double vitrage de 20 ans	⊗ ⊗
Performances des systèmes:		
Electrique:	A reprendre	⊗
Chauffage:	A reprendre	⊗
ECS:	A remplacer	⊗
Ventilation:	Inexistante	⊗ ⊗



Choix des travaux liés à la rénovation énergétique à effectuer :

- ✓ Gros Œuvre/Charpente
- ✓ Isolation Thermique extérieure
- ✓ Menuiseries extérieures /Fermetures
- ✓ Toiture/Planchers hauts
- ✓ Chauffage
- ✓ VMC





Cout total du Projet : 40 337€

Financements	Montant	Taux
Projet ORELI	12 101 €	
AGIR + (Collectivité de Corse et EDF)	6 918 €	
CITE	4 800 €	
Total des aides	23 819 €	59 %
Reste à charge du propriétaire	16 518 €	41 %